

**IEFP - OECD Symposium on Financial Education
Financial education: a possible response to the financial crisis**

SPEAKER PRESENTATION

**L'ÉDUCATION FINANCIÈRE AU SEIN D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE
RENFORCÉ**

**Xavier Tessier, Chef du service des affaires internationales, Autorité des
marchés financiers (AMF), France / Head of the International Affairs
Department, French Financial Supervisory Authority, France**

20 May 2009 – OECD Headquarters, Paris

L'éducation financière au sein d'un cadre réglementaire renforcé

Les enjeux

- S'assurer que les épargnants disposeront des connaissances suffisantes pour appréhender correctement les informations qui leur seront communiquées
- Encourager les épargnants à investir en produits financiers, investissements nécessaires pour les retraites, les études, la santé

Le régulateur

- Assurer la protection des épargnants
- Mission première de la Commission des Opérations de Bourse créée en 1967, devenue AMF en 2003

- Les pouvoirs de l'AMF :
L'AMF régule, autorise et sanctionne

- Les compétences de l'AMF
Contrôler l'information donnée aux investisseurs
Assurer le bon fonctionnement du marché
Superviser les activités des prestataires, en particulier dans leurs relations avec les investisseurs

Le régulateur et l'information de l'épargnant

L'approbation des documents d'information

- Prospectus d'émission d'action, ou d'opération financière
- Prospectus de produits de gestion collective

Les enjeux :

Clarté de l'information

Adaptée aux besoins de l'investisseurs

Le régulateur et la protection de l'épargnant

La commercialisation des produits

- Les enjeux : adéquation du produit aux besoins

L'information donnée et la documentation remise aux clients par les intermédiaires

La publicité et les campagnes promotionnelles, cf arrêt de la Cour de Cassation du 24 juin 2008.

- Le rapport Delmas-Marsalet, insiste sur un encadrement des commerciaux, une harmonisation de la réglementation applicable aux produits financiers des différents secteurs

Le régulateur et l'éducation des investisseurs

L'action pédagogique du régulateur

- Publication de livret et de fiches pédagogiques

« Les clés pour comprendre » sur l'épargne salariale, l'investisseur en SICAV et en FCP, vous êtes actionnaires...

- Un site internet avec une page dédiée aux épargnants

Les réponses du médiateur

Publication du rapport annuel du médiateur

L'action pédagogique du régulateur

Et encore,

- Intervention du médiateur dans les médias
- Participation de l'AMF au forum de l'investissement
- Contribution financière à l'IEFP

Il est très intéressant de visiter les sites des régulateurs étrangers

Australie, Nouvelle Zélande ont fait des efforts particuliers pour parler aux épargnants

Le rôle particulier du médiateur

- Le médiateur à un rôle de règlement extrajudiciaire des litiges, mais à aussi un rôle de conseil.

En chiffre 1473 consultations par an

- L'activité du médiateur permet au régulateur de bien identifier les problèmes et les difficultés des épargnants et ainsi d'orienter nos efforts pédagogiques.